CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue le lundi 31 janvier 2022 à 19h00 par visioconférence.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
Mme Anne Langevin, conseillère et maire substitut
Mme Annie Galipeau, conseillère
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Yves St-Jacques, conseiller
Mme Marie-Anne Poulin, conseillère

Monsieur Jim Smith, directeur général

Absence motivée :

M. André Benoit, conseiller

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R22SE01-020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Charles Rondeau, Appuyée par Annie Galipeau, Il est résolu à l'unanimité;

Que l'ordre du jour soit adopté, tout en gardant le point varia ouvert;

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Vérification du quorum;
 - 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire;
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022.
- 3. Levée de l'assemblée.
- 4. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL

R22SE01-021 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022

Sur une proposition de Charles Galipeau, Appuyée par Anne Langevin, Il est résolu à l'unanimité

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2022 soient adoptées telles que présentées ci-dessous :

MUNICIPALITÉ DE MESSINES Budget 2022

REVENUS		2021	2022
Taxes sur la valeur foncière		1 987 663 \$	2 272 885 \$
Total sur une autre base		331 635 \$	358 995 \$
Paiements tenant lieu de taxes		15 775 \$	15 770 \$
Transfert		400 654 \$	445 305 \$
Autres revenus		119 058 \$	117480 \$
TOTAL DES REVENUS		2 854 785 \$	3 210 435 \$
DÉPENSES		2021	2022
Administration générale		529 130 \$	601 575 \$
Sécurité publique		309 626 \$	331 430 \$
Transport		790 886 \$	824 195 \$
Hygiène du milieu		422 325 \$	421 705 \$
Santé et bien-être		- \$	- \$
Aménagement, urbanisme et développement		85 204 \$	123 885 \$
Loisirs et culture		260 644 \$	333 240 \$
Frais de financement		62 310 \$	87 105 \$
Autres activités de financement		394 660 \$	487 300 \$
TOTAL DES DÉPENSES		2 854 785 \$	3 210 435 \$
TAUX DE TAXATION	2021	2022	Écart
Taxes foncières générales	0.7068	0.6732	-0.0336 \$
Sûreté du Québec	0.0924	0.0773	-0.0151\$
Quotes-parts MRC (sur la valeur foncière)	0.1283	0.1107	-0.0176 \$
Règlement d'emprunt CMC	0.0147	0.0117	- 0.0003 \$
Règlement d'emprunt Centre sportif	0.0166	0.0134	-0.0032 \$
Règlement d'emprunt PIIRL	0.0180	0.0145	-0.0035 \$
Règlement d'emprunt garage municipal	0.0151	0.0122	-0.0029 \$
Total taxes générales	0.9919	0.9130	0.0762\$
Tarification pour services			
Taxe matières résiduelles (résidentielle)	156.00 \$	160.00\$	4.00\$
Taxe gestion des boues septiques (résident)	94.30 \$	122.00\$	27.70 \$
Total tarification pour services:	250.30 \$	282.00 \$	31.70\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA RÉUNION

R21SE02-022 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Sur une proposition de Yves St-Jacques, Appuyée par Marie-Anne Poulin, Il est résolu à l'unanimité

De lever de la séance extraordinaire à 19h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ronald Cross	Jim Smith
Maire	Directeur général